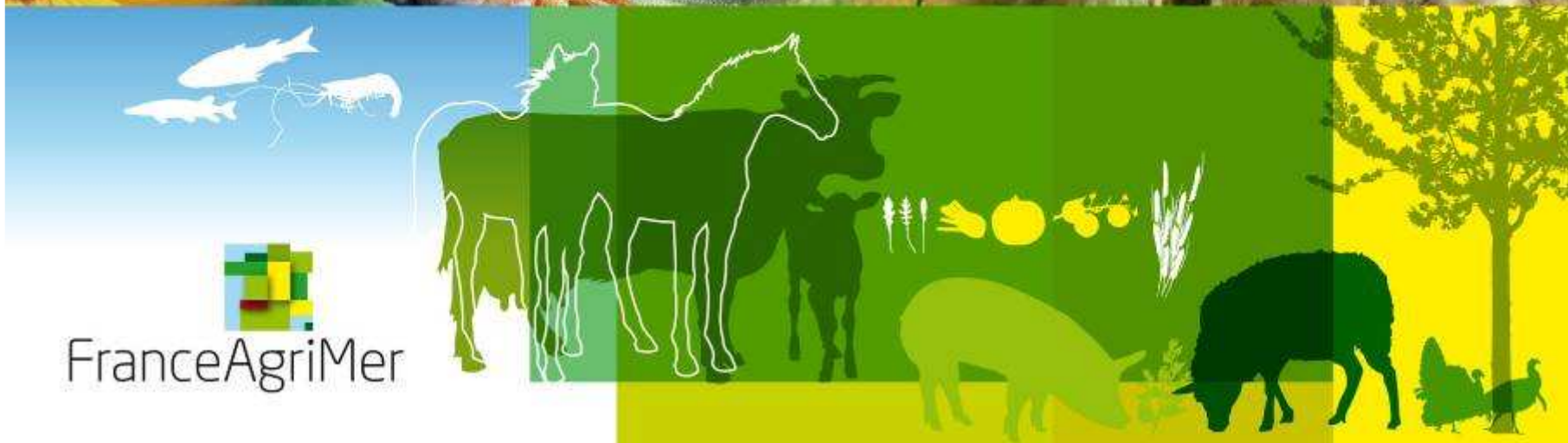


CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

FranceAgriMer



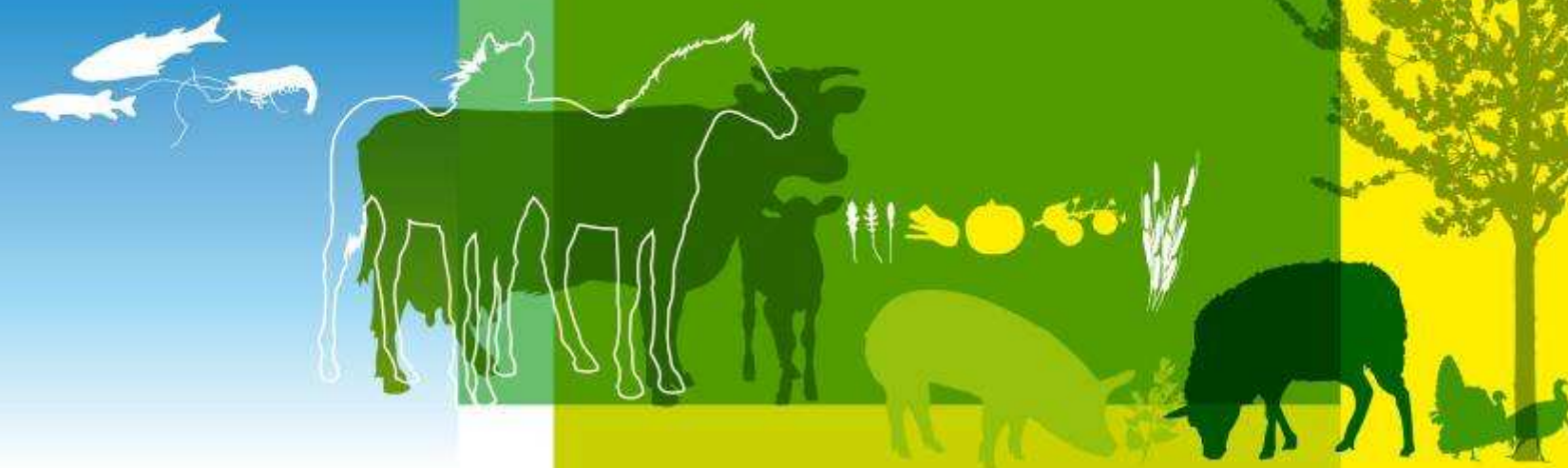

FranceAgriMer

L'EXPERIMENTATION DANS LA FILIERE CERREALIERE

Conseil spécialisé de la filière céréales

Mercredi 12 octobre 2011

Montreuil-sous-Bois



Filière céréalière

résultats obtenus (programmes soutenus par FAM)

Orge de brasserie : Evolution du nombre des nouvelles variétés brassicoles par rapport aux variétés fourragères :

- 2009 : 4 variétés brassicoles contre 10 variétés fourragères
- 2010 : 4 variétés brassicoles contre 14 variétés fourragères
- 2011 : 11 variétés brassicoles contre 7 variétés fourragères

GEVES :

en zone nord, 3 variétés et 4 témoins, implantés sur 6 sites, ont subi les analyses ; en zone sud, ce sont 10 variétés et 4 témoins implantés sur 7 sites qui les ont subies. Un total de 9 caractéristiques étant contrôlé à chaque analyse, 948 caractéristiques ont fait l'objet d'analyses technologiques pour les nouvelles variétés de blé dur.

Filière céréalière

résultats obtenus (programmes soutenus par FAM)

Génomique céréales : Jusqu'en 2010, FAM intervenait via GENOPLANTE (sélection des programmes par l'ANR). Programmes pluriannuels, présentation faite au CS Céréales du 13 mai 2009.

Les sujets en cours :

- * **CEREAL DEFENSE** : recherche génomique pour une meilleure compréhension et utilisation de la résistance aux pathogènes chez le riz et le blé.
- * **PHENOBLE** : analyse des déterminismes génétiques impliqués dans l'efficacité d'utilisation des engrais azotés chez le blé tendre.
- * **CNV MAIZE** : étude d'association sur génome entier entre variation structurale, variation des caractères d'intérêt agronomique et hétérosis chez le maïs.

Soutien financier aux laboratoires de l'INRA (750 000 €/an).

Filière céréalière

- Les programmes subventionnés en 2011
- Les programmes soumis en 2012
- Le calendrier Extranet de la filière



Développement de variétés

programmes 2011

GEVES - Réalisation d'analyses technologiques sur les nouvelles variétés de blé dur pour le compte du CTPS.

Intercéréales – Programme relatif au renforcement de la création variétale en orge de brasserie 6 rangs d'hiver.

(en cours d'instruction)

Génoplande

programme 2011

Deux programmes relatifs à la recherche génétique dans le domaine des céréales ont été menés conjointement par ARVALIS Institut du Végétal et l'INRA.

- **aMaizing** : *développement de nouvelles connaissances, modèles et méthodes pour accélérer la mise au point d'une nouvelle génération de variétés de maïs et optimiser les pratiques culturales.*

La subvention versée par FranceAgriMer s'élève à 450 684,44 €.

Génoplante

programme 2011

- **Breedwheat** : évaluation de l'expression du potentiel de productivité de différentes variétés de blé tendre en conditions de stress biotique (pathogène fongique) et abiotique (hydrique et azoté).

La subvention versée par FranceAgriMer s'élève à 416 310 €.

Etude agronomique

programme 2011

- **SOLAGRI** : étude de l'influence des conditions environnementales dans le sol pour la culture des céréales.

Deux actions ont été développées par ARVALIS Institut du Végétal :

Action 1 : estimation de la Réserve Utile de parcelles d'essais variétés ;

Action 2 : effet du travail du sol sur les communautés microbiennes.

La subvention versée par FranceAgriMer s'élève à 136 977,32 €.

Filière céréalière

proposition de programme 2012

Nous vous proposons 4 axes pour le prochain appel à projet :

- Création variétale (connaissances génériques - hors obtention et/ou brevet) ;
- Génomique ;
- Qualité sanitaire des grains ;
- Pratiques agronomiques.

Filière céréalière

calendrier proposé pour 2012

- La saisie des fiches aura lieu entre le 14 octobre et le 15 décembre 2011.
- L'éligibilité et la priorisation seront faites entre le 16 et le 25 décembre 2011.
- La réponse à la priorisation devra être faite avant le 15 janvier 2012.
- L'expertise aura lieu entre le 11 et le 29 février 2012.
- La réponse aux experts devra être faite avant le 15 mars 2012.
- Les programmes seront validés avant le 31 mars 2012.

L'ensemble des demandes sera transmis à FranceAgriMer par l'intermédiaire de l'outil extranet pour la gestion en ligne des dossiers.

Adresse: <http://experimentation.franceagrimer.fr>

Merci de votre attention

